

FLASH INFO

OCTOBRE 2015



<http://jossigny.fr/>

**HORAIRES DE LA
MAIRIE :**
**Lundi, Mardi et
Jeudi :**
9h/12h et 14h30/18h
Mercredi :
9h/12h
Vendredi :
9h/12h et 15h/20h

Un terrain de loisirs ENFIN accessible !!!

Depuis le mois de juin, vous avez été nombreux à me signifier votre exaspération concernant l'installation quasi permanente des gens du voyage, et ce à juste titre.

Mais imaginez ma frustration de ne pas vous donner satisfaction !

Loin de fuir mes responsabilités, je me dois de vous informer des choix qui s'offrent au Maire pour essayer de mettre fin à une telle situation. Il existe, en tout et pour tout, deux démarches : l'une administrative, l'autre judiciaire.

La procédure administrative consiste à saisir le Préfet pour qu'il prononce un arrêté d'expulsion. Pour ce faire, il est nécessaire que l'argumentaire de la commune fasse état de l'impossibilité du Maire de garantir l'hygiène, la salubrité et la sécurité des biens et des personnes. Nous avons donc suivi scrupuleusement cette procédure, en envoyant au Préfet un dossier complet relatant les faits qui étaient de nature à motiver l'arrêté d'expulsion (photos, descriptif explicite).

La réponse préfectorale transmise était défavorable quand bien même la commune n'était pas dans l'obligation, selon la loi, de posséder une aire d'accueil pour les gens du voyage.

Restait donc la procédure judiciaire que nous avons hésité à entreprendre, compte tenu de son coût pour la commune (environ 2500€, intervention d'un huissier et représentation devant le juge par un avocat).

En désespoir de cause, j'ai pris la décision de mandater un huissier, pour faire cesser cette situation intolérable.

Parfois, la chance est de notre côté, l'huissier commençait sa mission le vendredi 18 septembre à 10h30, état des lieux, relevés des plaques d'immatriculation. Elle a pu constater le début d'incendie, le vol manifeste d'énergie et d'eau, l'état déplorable du terrain de loisirs.

Vu la concentration de pompiers, de forces de Police, dans un contexte un peu accusateur, les « caravaniers » ont pris, très rapidement, la poudre d'escampette, sous la pluie !

Le soir même, j'ai demandé l'aide de Monsieur CORMAN qui a sécurisé l'accès de manière provisoire.

Aucune caravane n'étant sur le terrain, j'ai convenu avec un entrepreneur de VRD, de réaliser un « dispositif anti-intrusion ».

Il a recréé un fossé, deux merlons de terre afin de dissuader d'éventuelles nouvelles intrusions, près de trois heures de travail !

C'est une solution provisoire que nous essaierons d'améliorer dans les prochains mois, mais il y avait urgence !

Je tenais à remercier les agents de la commune, les membres du conseil municipal qui se sont mobilisés, les week-ends, pour évacuer les dizaines et dizaines de sacs de débris qui jonchaient les abords de notre parc de loisirs...

Sur ce sujet problématique, la question n'est pas : « Que fait la mairie ? », mais comment peut-on gérer collectivement ce problème d'intrusion...

AGENDA

Halloween Bal des vampires : 31 octobre 2015

Soirée à la grange aux dîmes à partir de 21h avec DJ, animations, concours de déguisements.

Repas des anciens : 22 novembre 2015

Compte tenu des dates des élections régionales, des vacances scolaires, exceptionnellement nous proposons le Repas des Anciens, le 22 novembre 2015. N'oubliez pas de vous inscrire en Mairie.

Elections : les 6 et 13 décembre 2015

Les élections Régionales se dérouleront les 6 et 13 décembre 2015. Nous entendons trop souvent dans les médias, le score élevé de l'abstention... Le vote est un droit, durement acquis, un devoir ! Ces élections vous semblent très éloignées de vos préoccupations au quotidien. Il n'empêche que dans la future organisation territoriale : (regroupement d'Intercommunalités géantes, le Grand Paris) en Ile de France, la gestion des transports en commun..., des lycées, est un enjeu majeur pour chacun d'entre nous. Votre vote est l'expression de vos envies, de vos désaccords. Mobilisez-vous pour venir voter, vous exprimer au-delà des clivages politiques.

Noël des enfants : le 16 décembre 2015

Le Noël des enfants est ouvert à tous les enfants de Jossigny de la maternelle au CM2. Spectacle, goûter à la grange aux dîmes.

Vœux aux habitants : le 16 janvier 2015

Les vœux à la population sont l'occasion de nous, de vous rencontrer, d'interroger « les politiques » présents, de faire le bilan de l'année écoulée et de recueillir votre avis sur le projet communal que nous mettons en place. Cette cérémonie est la vôtre : le 16 janvier 2016 à 11 h 30, nous vous attendons nombreux !

Assainissement

Le programme pluriannuel d'Assainissement prévoit la mise en chantier des réseaux Eaux Pluviales/ Eaux Usées, rue du Bois des Moines, du Champs de la Ville.

Pour ce faire, ces voies seront interdites à la circulation à partir du 5 octobre 2015, et ce, pour une durée de 4 mois. Une déviation sera mise en place rue de Meaux et rue de Lagny.

Un complément d'information est disponible sur le panneau d'affichage « Mairie » et au droit du chantier. Il s'agit de l'arrêté pris pour la mise en œuvre de ce projet.